

contacts

 www.toutsurmoneau.fr
 accessible depuis votre smartphone

 Service client du lundi au vendredi de
 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

 0977 408 408

APPEL NON SURTAXE

 urgence 24h/24

 0977 401 138

APPEL NON SURTAXE

 Suez Eau France - service client
 TSA 70001
 54528 Laxou cedex

 www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre
 compte en ligne en optant pour l'e-facture sur
www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière
 sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être
 demandé lors de vos contacts par téléphone.



M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Service de l'eau de votre Commune

Facture de avril 2017 à octobre 2017

9 Novembre 2017

	m ³	prix m ³ **	montant TTC
Votre abonnement			32,33 €
Votre consommation	63 m ³	2,41 €	152,04 €

Net à payer

184,37 €

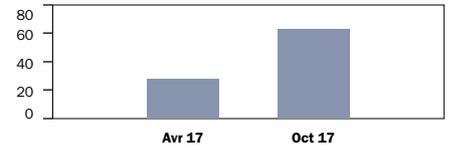
Merci de régler cette facture au plus tard le 24 novembre 2017
 Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
 ** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime pour 1000 litres, soit 0,00241 € pour 1 litre.

Répartition



Bilan de consommation (m³)



■ Estimations ■ Relevés

Adresse desservie :
 M THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Prochain relevé :
 Avril 2018
 Prochaine facture :
 Avril 2018

En choisissant la
 mensualisation
 votre prochaine
 échéance serait
 seulement de 31
 euros.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Eau de Béziers Méditerranée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'Eau de Béziers Méditerranée. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE
 SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
 ICS : FR69ZZZ822B2F
 RUM : TIP191458980010236189331000000000

Montant : 184,37 €

TIPSEPA

L'EAU DE BEZIERS
 MEDITERRANEE
 TSA 30176
 41974 BLOIS CEDEX 9

145801835484

191458145831 89980010236189331000000000918105

18437

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Évaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :

www.toutsurmoneau.fr

N° compteur D09LA163117	Nouvel index Télérelevé le 09/10/2017	1108	Ancien index Télérelevé le 18/04/2017	1045	Consommation 63 m ³
----------------------------	--	------	--	------	-----------------------------------

N°Facture : 1023618933-1

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			65,61		69,22
ABONNEMENT					
Part Délégataire du 01/10/2017 au 31/03/2018	1	15,00	15,00	5,5	
CONSOMMATION					
Part Délégataire T1 de 0 M3 à 100 M3 du 19/04/2017 au 09/10/2017	63 m ³	0,30	18,90	5,5	
Part Collectivité du 19/04/2017 au 09/10/2017	63 m ³	0,5034	31,71	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			77,39		85,13
ABONNEMENT					
Part Délégataire du 01/10/2017 au 31/03/2018	1	15,00	15,00	10,0	
CONSOMMATION					
Part Délégataire T1 de 0 M3 à 100 M3 du 19/04/2017 au 09/10/2017	63 m ³	0,53	33,39	10,0	
Part Collectivité du 19/04/2017 au 09/10/2017	63 m ³	0,4603	29,00	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			28,04		30,02
AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE					
Redevance Pollution Domestique du 19/04/2017 au 09/10/2017	63 m ³	0,29	18,27	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 19/04/2017 au 09/10/2017	63 m ³	0,1550	9,77	10,0	
TOTAL HT			171,04		
MONTANT TVA (5.5 %)			4,61		
MONTANT TVA (10.0 %)			8,72		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					184,37
Net à payer					184,37 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent de même qu'un droit d'opposition que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Service droit d'accès, L'Eau de Beziers Méditerranée, Suez Eau France - service client TSA 70001 54528 Laxou cedex

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.



TREN298F00001023618933000184374N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de L'Eau de Beziers Méditerranée dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR6220041000012700650V02013 en indiquant votre référence client (98- 3743636994).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.